

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE BORDEAUX du 25 novembre 2004

La séance est ouverte à 14 h 30 par Monsieur le Président Ruffié. Il remercie les membres présents de leur fidélité et présente ensuite les excuses de Mesdames Baudrimont, L'Azou, Kummer et des Professeurs Bertucat, Cambar, Coustou, Dubost et Maurain ainsi que celles de Messieurs Dallet et Parésys-Barbier.

Le Secrétaire général Catherine Chèze procède ensuite à la lecture du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2004 et de celui de la réunion du 7 octobre 2004 qui sont adoptés à l'unanimité des présents.

Le Président Ruffié demande à Catherine Chèze de présenter le bilan du Prix de thèse. Cette année, six candidats se sont présentés au Prix de thèse, huit candidats avaient concouru en 2003. La possibilité de décerner deux premiers prix, pour récompenser des travaux tels qu'une étude bibliographique et un travail expérimental, n'a pas été utilisée par le Jury devant l'unanimité de la qualité du travail de Pierre Duthil sur le *Ginkgo biloba*. La Société espère que ces nouvelles modalités inviteront les Présidents de Jury de Thèse à insister auprès des jeunes Docteurs en Pharmacie, autorisés à concourir, pour qu'ils présentent leur travail au Prix de thèse.

Catherine Chèze poursuit l'ordre du jour avec la préparation de l'Assemblée générale qui aura lieu le 27 janvier 2005. En effet, la présidence du Docteur Ruffié arrivera à son terme ainsi que les mandats du Vice-Président, du Secrétaire adjoint et du Rédacteur en Chef, élus pour deux ans.

La présidence sera assurée de droit à partir de janvier 2005 par le Professeur Alain Nuhrich, Vice-Président actuel. Le Président Ruffié suggère que le Trésorier adjoint Isabelle Baudrimont devienne Trésorier pour soulager le futur Président Nuhrich de ses fonctions de Trésorier, ce dernier deviendrait Trésorier adjoint. Il est rappelé que la tradition de l'alternance veut que le nouveau Vice-Président de la Société soit un Pharmacien professionnel. Après discussion sur les potentiels Vice-Président, le Professeur Devaux explique qu'il lui paraît important que le Vice-Président de la Société soit membre de la Société depuis quelque temps.

Les membres de la Société espèrent accueillir plus régulièrement ses membres au cours des quatre réunions annuelles ainsi que des nouveaux membres. Le président Ruffié souhaite faire un courrier au Président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens d'Aquitaine ainsi qu'au GIPSO. Catherine Chèze rappelle que le Président Ruffié a fait un courrier aux Universitaires dès le début de son mandat.

Le Président Ruffié remercie Alain Badoc pour le nouveau tome du Bulletin de la Société qui est sur le point d'être imprimé. Alain Badoc souhaite que le ou les lauréats du Prix de thèse proposent un article pour le bulletin. Le Rédacteur rappelle également qu'il serait important de renouveler le comité de lecture du bulletin.

Le site de la Société est maintenant répertorié sur le moteur de recherche « Google ». Dans la rubrique « actualités », des indications supplémentaires sur les normes biologiques ont été apportées. Un nouveau lien a également été établi avec le site de la Société Linnéenne de Bordeaux qui a réciproquement mis en place un lien avec la Société de Pharmacie de Bordeaux.

Le Président Ruffié invite le conférencier à présenter la communication suivante :

- Professeur Jouzier : " *Pasteur : sa vie, son œuvre au travers la philatélie* ".
(Intervention de Monsieur le Professeur Neuzil).

Le Président félicite et remercie le conférencier et l'auditoire, et lève la séance à 16 h 30.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE BORDEAUX
du 27 janvier 2005**

La séance est ouverte à 14 h 30 par Monsieur le Président Ruffié qui adresse ses meilleurs vœux à la Société et à tous ses membres ainsi qu'à leurs familles pour la nouvelle année. Le Président se réjouit de la présence de Monsieur Henri Bernard et nous fait part du plaisir de retrouver les anciens.

Il présente ensuite les excuses de Mesdames Durandeu et L'Azou et de Messieurs les Professeurs Aumonier, Bertucat, Cambar, Coustou et Devaux ainsi que celles de Messieurs Despaux et Parésys-Barbier.

Le Secrétaire général procède ensuite à la lecture du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2004 qui est adopté à l'unanimité des présents.

Le Président Ruffié rappelle qu'aujourd'hui se tient l'Assemblée générale annuelle conformément aux statuts, et passe la parole au Secrétaire général.

Catherine Chèze présente le rapport moral d'activité de l'année 2004 :

- La Société compte actuellement environ 130 membres et 38 bibliothèques.
- Les Statuts de l'Association « Société de Pharmacie » ont été modifiés, mais nous sommes toujours sans réponse du Ministère de l'Intérieur malgré les relances téléphoniques.
- Monsieur Alain Badoc est vivement remercié pour le travail important effectué tant pour le bulletin que pour le site Internet.
- Avant de procéder à la cooptation des nouveaux membres inscrits en 2004, la candidature en tant que membre titulaire de Monsieur Jean-François Marty, Pharmacien titulaire à La Réole est présentée aux membres de la Société. Cette candidature, parrainée par le Docteur Badoc et le Docteur Catherine Chèze, est adoptée à l'unanimité.

Les membres ayant adhéré en 2004 sont les suivants :

NOMS	PARRAINS
Mademoiselle Sophie Billioti De Gage	Dr. Christian Toussaint Dr. Alain Ruffié
Mademoiselle Delphine Capdeville	Pr. Marie-Claude Saux Dr. Alain Ruffié
Mademoiselle Carine Dufau	Pr. Jean Cambar Dr. Alain Ruffié
Monsieur Pierre Duthil	Dr. Catherine Chèze Dr. Alain Ruffié
Mademoiselle Alexandra Majdanski	Dr. Catherine Chèze Dr. Alain Ruffié
Mademoiselle Caroline Prouillac	Dr. Isabelle Baudrimont Dr. Alain Ruffié
Monsieur Mathieu Glaizal	Pr. Marie-Claude Saux Dr. Alain Ruffié

Les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Le rapport financier sera présenté ultérieurement par Isabelle Baudrimont qui demande de bien vouloir l'excuser pour ce report. Le reçu fiscal de réduction d'impôt pour 2004 sera envoyé prochainement.

Le rapport moral d'activité est adopté à l'unanimité.

Le Président Ruffié procède ensuite au renouvellement du bureau conformément à l'article V des statuts de la Société : « ... *Les membres du bureau sont nommés par l'Assemblée générale au scrutin secret, chacun séparément, à la majorité des suffrages des membres présents.*

- *Le Président est élu pour deux ans.*

- *Le Vice-Président est élu pour deux ans et devient de droit Président l'année suivante.*

- *Le Secrétaire général est élu pour 5 ans. Il peut être réélu.*

- Le Secrétaire de séances et le Secrétaire de rédaction sont élus pour deux ans. Le Trésorier et l'Archiviste sont élus pour 5 ans. Ils peuvent être réélus.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif lors de la prochaine Assemblée générale. »

Le Président Alain Ruffié souhaite, au terme de son mandat, rappeler que cette présidence a été agréable et facilitée par les Membres du Bureau, I. Baudrimont, C. Chèze, B. Berké et A. Badoc, l'homme de la communication moderne et le Vice-Président Nuhrich, que tous connaissent. Le Président nous fait part de sa déception de ne pas voir plus de chercheurs bordelais proposer des articles dans le Bulletin de la Société malgré l'appel lancé, dès le début de son mandat, à l'ensemble des chercheurs de l'UFR des Sciences pharmaceutiques. Le Président en exprime publiquement le regret aujourd'hui et souhaite que, dans ce domaine, le futur Président ait plus de chance.

Le Président Ruffié félicite son successeur de droit le Pr. Alain Nuhrich, Vice-Président durant ces deux dernières années, et procède à la passation des pouvoirs en espérant qu'il soit aussi bien accompagné par les membres de la Société qu'il l'a été et qu'il remercie, à cette occasion, très sincèrement.

Le nouveau Président, le Professeur Alain Nuhrich, prend la parole pour remercier le Président Ruffié dont il partage l'opinion, ainsi que son équipe. Le Pr. A. Nuhrich explique que c'est un grand honneur et qu'il succède, avec beaucoup d'émotion, au Président Ruffié dont la compétence et la rigueur scientifique sont reconnues depuis de nombreuses années mais également le dynamisme dont il a fait preuve avec notamment la mise en place du site internet de la SPB. Le Président Nuhrich, conscient de la désaffection générale qui touche les sociétés savantes, et ce malgré l'énergie que l'on puisse y investir, propose que la Société soit le reflet de l'activité de l'UFR de Pharmacie. Il souhaite demander aux équipes de rédiger un rapport scientifique annuel valorisant la liste des publications. Il espère également fidéliser les jeunes qui concourent au Prix de thèse. Il tient à saluer le travail réalisé avec énergie par Catherine Chèze depuis le départ du Pr. J. Vercauteren, celui d'Alain Badoc qui permet de publier un bulletin de haute qualité ainsi que celui d'Isabelle Baudrimont pour le travail de Trésorier qu'elle effectue depuis deux ans.

Il est procédé ensuite à l'élection du Vice-Président. Le Président et le Secrétaire général demandent au Dr. Alain Ruffié d'être à nouveau candidat. Le Dr. Ruffié, très sensible à cette demande, est élu à l'unanimité moins une abstention. Le Vice-Président Ruffié remercie les membres de leur confiance et assure à l'assemblée sa contribution à la vie de la Société.

Le Dr. Kummer suggère que les étudiants des Masters, qui symbolisent le dynamisme des équipes de l'UFR, présentent le projet qu'ils ont développé pendant ce cursus devant la Société, et propose qu'un résumé détaillé de leur mémoire soit publié dans le Bulletin. Après une discussion avec notamment les Docteurs Pujol et Dallet impliqués dans les MastersPRO, le Président Nuhrich décide de contacter les responsables des quatre Masters de l'UFR des Sciences pharmaceutiques. Le Docteur Ruffié se porte volontaire pour mettre en forme ces mémoires.

- Le poste de Secrétaire adjoint (B. Berké) est à pourvoir. Bénédicte Berké est réélue à l'unanimité.

- Le Secrétaire de Rédaction, Alain Badoc est également confirmé dans ses fonctions à l'unanimité.

- Le Trésorier adjoint, Isabelle Baudrimont est installée dans ses fonctions de Trésorier à l'unanimité, Alain Nuhrich occupant le poste de Trésorier adjoint pendant son mandat de Président.

Le Secrétaire général poursuit par la vie de la Société en 2005.

Le calendrier des réunions pour l'année 2005 s'établit comme suit :

- Jeudi 24 mars 2005 à 14 h 30,
- Jeudi 16 juin 2005 à 14 h 30,
- Jeudi 6 octobre 2005 : Prix de thèse à 14 h 30,
- Jeudi 24 novembre 2005 à 14 h 30,
- Jeudi 27 janvier 2006 : Assemblée générale à 14 h 30.

Les Professeurs Devaux, Jouzier et Neuzil se proposent de présenter une communication.

La contractualisation ayant eu lieu, la tenue d'une grande conférence scientifique envisagée en 2004 est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

A. Badoc précise que le Bulletin 2005 semble bien démarrer, plusieurs articles ayant déjà été proposés par le Docteur Guyon, le

Professeur Jouzier et Pierre Duthil, lauréat du Prix de thèse de la Société en 2004. En ce qui concerne le site de la Société, il est envisagé de mettre un "compteur" pour savoir combien de personnes consultent le site de celle-ci.

Le Président Nuhrich invite ensuite le conférencier à présenter la communication suivante :

• Marie-Claude Guinier : " *Ces maladies infectieuses qui ont fait l'histoire : 2^e partie* ".

(*Interventions du Professeur Jouzier et des Docteurs Andrieux, Betbeder, Kummer et Dallet*).

Le Président remercie le conférencier et l'auditoire et lève la séance à 17 h 30.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE BORDEAUX
du 24 mars 2005**

La séance est ouverte à 14 h 30 par le Président, le Professeur Alain Nuhrich. Il remercie les membres présents de leur fidélité et présente ensuite les excuses de Mesdames Durandeu, Henaff, Lavie, L'Azou, Kummer, Nugeyre, Ohayon, Pujol, et de Messieurs les Professeurs Bertucat, Cambar, Coustou, Dubost, ainsi que celle de Messieurs Dallet, Despaux et Parésys-Barbier.

Le Président Nuhrich laisse la parole au Secrétaire général Catherine Chèze pour annoncer les nouvelles de la Société. Celle-ci fait part en premier lieu du décès, survenu le 19 mars 2005, à l'âge de 82 ans de Monsieur Raymond Jensen, Professeur honoraire de Biochimie à l'Université Victor Segalen. M. Jensen était membre de la Société de Pharmacie de Bordeaux depuis 1953, et tant que sa santé le lui a permis, il participait régulièrement à nos réunions. Il avait également publié certains de ses travaux dans le Bulletin de notre Société. À son épouse, notre Collègue, Madame Hélène Jensen, et à sa famille, la Société de Pharmacie de Bordeaux présente ses biens sincères condoléances. Il est demandé à Messieurs les Professeurs Neuzil et Devaux de rédiger sa nécrologie à paraître dans le prochain Bulletin.

Le Secrétaire général annonce ensuite que Monsieur le Professeur Eugène Neuzil a été nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Les insignes de Chevalier lui seront remis le 30 mars. Nous nous réjouissons de cette distinction qui récompense une longue carrière universitaire et une activité scientifique soutenue, et nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre collègue.

Le Secrétaire général procède ensuite à la lecture du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2005 qui est adopté à l'unanimité des présents.

Le Président Nuhrich donne la parole au Professeur Aumonier, qui est également membre de la Société Française de Pharmacie de la Méditerranée Latine. Celui-ci présente alors cette Société dont le Président est le Professeur Lacroix qui est également membre actif de notre Société. Il annonce la tenue de leur prochain congrès à Cassis (France) les 9 et 10 octobre 2005 sur le thème « les nouveaux médicaments à l'aube du XXI^{ème} siècle », et distribue l'annonce aux personnes intéressées. En outre, il précise que le Pr. Lacroix, conscient également des difficultés de fonctionnement des Sociétés savantes, propose de présenter quelques aspects de la Société de Pharmacie de Bordeaux à travers la lettre trimestrielle éditée par leur Société.

Le Secrétaire général indique qu'elle s'est entretenue au téléphone avec le Professeur Lacroix qui lui a fait part de tous ces éléments, et a également évoqué la possibilité d'organiser un congrès commun à nos deux Sociétés. C. Chèze l'a remercié et lui a proposé de mettre l'annonce de leur congrès sur le site web de la SPB.

La majorité des membres pensent qu'il serait souhaitable que la SPB soit représentée par un de ses membres au Congrès de Cassis et approuvent ces annonces.

L'ordre du jour se poursuit par la présentation par le Trésorier, Isabelle Baudrimont, du bilan financier 2004.

EXERCICE 2004

	ACTIF	PASSIF	RÉSULTAT
Cotisations, abonnements	2848,00		
Fonctionnement, bulletin		1759,42	
TOTAL	2848,00	1759,42	+ 1088,58
Reliquat exercice 2003	16368,78		16368,78
Disponible au 31/12/04	19216,78 €	1759,42 €	17457,36 € (solde créditeur)

VENTILATION EXERCICE 2004**ACTIF**

Cotisations (95)	2730,00 €
Abonnements : bibliothèques, Universités (11)	118,00 €
TOTAL	2848,00 €

PASSIF

Papeterie	89,84 €
Informatique (logiciel XP Pro)	89,16 €
Site Internet (on line.net)	127,85 €
Affranchissement	630,47 €
Divers (frais de tenue de compte, diapos conférences...)	22,10 €
Prix de thèse	800,00 €
TOTAL	1759,42 €

Les comptes sont adoptés à l'unanimité des présents. Messieurs les Professeurs Devaux et Jouzier nommés commissaires aux comptes signent le bilan comptable 2004.

Le Vice-Président Ruffié propose de placer une partie des ressources sur un support financier. Le Trésorier Isabelle Baudrimont se renseignera pour un placement n'entraînant pas de fiscalité.

Le Président Nuhrich invite le conférencier à présenter la communication suivante :

- Guy Devaux : " *Jean-André Cazalet, un pittoresque apothicaire bordelais du XVIII^e siècle* ".

(Interventions de Messieurs les Professeurs Colleter, Nuhrich et du Docteur Badoc).

Le Président remercie le conférencier et l'auditoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16 h 20.
